

LE MAG' DU C.D.O.S 63

Le sport dans le Puy-de-Dôme, j'adore !

Numéro 3 - Novembre 2011

LES BÉNÉVOLES ONT EU LEUR JOUR DE FÊTE SUR LA PLACE DE JAUDE !

Le C.D.O.S du Puy-de-Dôme a choisi de s'associer tout au long de l'année 2011, Année Européenne du Bénévolat, à une démarche européenne et commune de valorisation et de promotion du bénévolat. Point fort de ce soutien, l'organisation, en partenariat avec France Bénévolat de La Fête du Bénévolat, le samedi 22

octobre 2011 sur la Place de Jaude. Une façon pour nous de remercier tous les bénévoles, qui constituent le socle indispensable à la dynamique associative.



Dans ce numéro :

Echos des comités	2
Le C.D.O.S 63 en action	3
Le dossier	4
Le coin du dirigeant	6
Les services du C.D.O.S	7
L'événement à venir	8
À vos agendas	8

FACILCOMPTA.ASSO : LA COMPTA FACILE POUR TOUS !



Le C.D.O.S du Puy-de-Dôme lance son logiciel de comptabilité adapté à toutes les structures associatives : **FacilCompta.asso.**

Ce logiciel a pour principal objectif de simplifier considérablement la fonction de trésorier.

Sommaire :

- Le « Trophée des Volcans » du centenaire
- Les étoiles du basket à Clermont
- Lutter contre la violence, valoriser l'esprit sportif, le football s'engage
- Quels sont les documents nécessaires à votre association ?
- Le Pack Service
- Portes ouvertes

ÉDITO



Qu'il soit étudiant, actif ou retraité, que leur motivation soit altruiste ou individuelle, quel que soit le temps et l'implication consacrés, le bénévole est un acteur indispensable de notre société.

Gardons toujours à l'esprit que le travail bénévole est gratuit, non parce qu'il est sans valeur mais parce qu'il est inestimable.

Avec un peu d'avance, très belles fêtes de fin d'année à tous !

Geneviève SÉCHAUD
Présidente

La Fête du Bénévolat, organisé Place de Jaude a été l'occasion de remercier tous ces gens qui œuvrent quotidiennement dans l'ombre.



ÉCHOS DES COMITÉS

« LE TROPHÉE DES VOLCANS » DU CENTENAIRE

La section Lutte de l'A.S. Montferrandaise, a organisé durant le week-end du 12 et 13 novembre son traditionnel tournoi annuel au sein du Complexe de la Gauthière.

Cette 9^{ème} édition du Trophée des Volcans s'inscrit dans le cadre des 100 ans de l'Association Sportive Montferrandaise (1911–2011).

Ce tournoi ouvert aux licenciés F.F.L et aux clubs étrangers comportait cette année 2 compétitions :

Plus de 250 lutteurs à la Gauthière.

⇒ Le Volcan-jeunes pour les benjamins et minimes le samedi 12 novembre.

⇒ Le Volcan-élites pour les cadets et seniors le dimanche 13 novembre.

Une attention toute particulière a été accordée à la présence de nombreux arbitres. Ces derniers étaient défrayés et leurs clubs bénéficiaient d'une réduction sur le prix des engagements.

Plus d'infos sur :

www.asm-omnisports.com

lutte@asm-omnisports.com



LES ÉTOILES DU BASKET À CLERMONT !

Le Comité de Basket Ball du Puy-de-Dôme s'est vu confier par la Fédération Française de Basket Ball, l'organisation du tournoi Les Etoiles du Basket pour les éditions 2011 et 2012.

Ce tournoi rassemble chaque année l'ensemble des sélections départementales pour les catégories benjamins et benjamins des 17 départements de la zone Centre.

Près de 400 enfants, venus

Tournoi Les Etoiles du Basket du 17 au 19 décembre 2011.

d'Auvergne, de Bourgogne, du Centre et du Lyonnais participeront à ce tournoi qui sera organisé dans 6 gymnases clermontois.

L'édition 2011 aura lieu du samedi 17 au lundi 19 décembre inclus.

Compte tenu de l'importance de cette manifestation, le comité départemental de Basket Ball fait appel aux

bénévoles des clubs puydômois.

Plus d'informations auprès du comité départemental : 04 73 92 48 54 - <http://www.basket63.com> .



LUTTER CONTRE LA VIOLENCE, VALORISER L'ESPRIT SPORTIF, LE FOOTBALL S'ENGAGE

Le district du Puy-de-Dôme au travers de sa Commission « Prévention : violence, incivilités, racisme » s'engage sur un projet d'envergure avec tous les acteurs du football départemental sur le thème « Lutter contre la violence, valoriser l'esprit sportif ».

Des rencontres avec tous les acteurs du football qui sont partie prenante « du bien vivre ensemble sur les terrains de football » seront organisées prochainement par le district.

Ces rencontres ont plusieurs objectifs :

⇒ identifier les besoins des différentes parties en matière de lutte contre les différentes formes de violence / incivilités.

⇒ Favoriser la connaissance mutuelle des acteurs pour mieux se respecter.

⇒ Élaborer des outils collectifs encourageant le respect et l'esprit sportif.

⇒ Acquérir quelques techniques simples de gestion de conflits.

La première réunion se tiendra le lundi 21 novembre à Mezel.

Plus d'informations auprès du district de football : 04 73 99 61 61 - <http://foot63.fff.fr> .





LE C.D.O.S 63 EN ACTION

LA FÊTE DU BÉNÉVOLAT : RETOUR EN IMAGES SUR CETTE JOURNÉE

Sous un soleil radieux, le samedi 22 octobre, s'est déroulée, en plein milieu de la Place de Jaude, la 1^{ère} Fête du Bénévolat. Organisé par le C.D.O.S du Puy-de-Dôme, en partenariat avec France Bénévolat, cet après-midi a été l'occasion de mettre en lumière et de remercier tous ces gens qui œuvrent quotidiennement dans l'ombre.

AU PROGRAMME DE LA JOURNÉE



FESTIVITES

Temps fort de la journée avec le lâcher de près de 600 ballons.

Mam'Zelle Nini & Julot, 2 échassiers à la fois drôles et tendres, ont animé musicalement l'après-midi.



SPORT

Initiation et démonstration d'ultimate frisbee avec l'association Tourne Disc, unique association de frisbee en Auvergne.

LE SPORT CA ME DIT au programme des festivités !



COULEURS

Des séances de maquillage très colorées avec Allo Animations.

Initiation aux arts du cirque avec Diabolo Fraise.





LE DOSSIER

FACILCOMPTA.ASSO

QU'EST-CE QUE FACILCOMPTA.ASSO ?

Un outil



De comptabilité



Informatique



Et sur Internet



Créé par le C.D.O.S du Puy-de-Dôme, cet outil de comptabilité, accessible à toutes les associations (quelque soit leur objet d'activités) permet aux dirigeants associatifs n'ayant pas ou peu de connaissances en matière de comptabilité de réaliser eux-mêmes et de **manière simplifiée** leurs opérations comptables :

- | | |
|---|---|
| ⇒ Saisie d'opérations | ⇒ Suivi de la comptabilité par action |
| ⇒ Budget | ⇒ Suivi bancaire |
| ⇒ Compte de résultat (conforme aux documents Cerfa) | ⇒ Suivi caisse... |
| ⇒ Immobilisations | ⇒ Avec des extensions possibles à la demande des associations. |
| ⇒ Journal de banque | |

Mais pas que ! Cet outil vous permettra également de tenir un listing complet de vos adhérents...

ORIGINES DE FACILCOMPTA.ASSO ?

2 constats sont à l'origine de ce logiciel :

- Aujourd'hui, malgré plus de 14 millions de bénévoles en France, certaines associations présentent des **difficultés à attirer toutes les bonnes volontés** et d'autant plus lorsque l'on considère les postes à responsabilité que sont le président, le secrétaire et le trésorier. Plusieurs raisons bien sûr, sont avancées quant à ces difficultés et notamment en ce qui concerne le poste de trésorier : « pas assez de temps, « pas forcément toutes les connaissances nécessaires »...
- Deuxièmement, le **travail demandé aux trésoriers** associatifs est **de plus en plus exigeant** et particulièrement dans le domaine sportif : il est impératif de fournir des documents conformes à certaines règles pour l'attribution de subventions par exemple...

FacilCompta.asso : un outil répondant aux attentes des pouvoirs publics concernant les dossiers de demande de subventions.

COMMENT L'UTILISER ?

Accès au logiciel :

- ⇒ Via une connexion Internet traditionnelle.
- ⇒ Grâce à des codes d'accès personnels.

COMMENT ADHÉRER ?

En nous contactant et en signant une convention avec le C.D.O.S du Puy-de-Dôme.

Renseignements au 04 73 14 09 61 et CDOS63@wanadoo.fr

COMBIEN ÇA COÛTE ?**FACILCOMPTA.ASSO**

↳ Votre comptabilité pour 45 €

Abonnement, création du compte et maintenance : 10 €

Comptabilité : 35 €

Le lancement officiel de FacilCompta.asso a eu lieu mardi 15 novembre dans les locaux d'Audiens 63 en présence de M. le Directeur Départemental adjoint de la Cohésion Sociale Bernard DEMARS. Une démonstration du logiciel a été faite par M. EGOUX (AUDIENS 63) aux personnes présentes dans la salle.

***Communiquez sur vos événements sportifs !***

Vous êtes organisateur de manifestations et vous souhaitez communiquer autour de cet événement, le C.D.O.S du Puy-de-Dôme vous propose de diffuser vos informations gratuitement sur Le Mag' du C.D.O.S 63 et sur notre site Internet.

N'hésitez pas à nous faire parvenir toute l'actualité de votre association et à nous transmettre photos, affiches et autres visuels concernant vos événements !



LE COIN DU DIRIGEANT

Quels sont les documents nécessaires à votre association ?

CRÉER ET ANIMER AU QUOTIDIEN UNE ASSOCIATION, CELA NE S'IMPROVISE PAS.

Le CRIB 63 est à la disposition de tous les dirigeants d'associations sportives et offre gratuitement conseils et renseignements sur les obligations administratives et comptables des associations.

LE COMMENCEMENT : LES FORMALITÉS DE DÉCLARATION

Afin de disposer de la capacité juridique, l'association doit se déclarer à la préfecture du département ou à la sous-préfecture de l'arrondissement où l'association aura son siège social.

Cette déclaration doit :

- ⇒ s'accompagner de deux exemplaires des statuts de l'association.
- ⇒ faire apparaître le nom de l'association, son objet ainsi que les noms, professions, domiciles et nationalités des personnes, qui à titre quelconque, sont chargées de son administration et de sa direction.
- ⇒ s'accompagner du formulaire destiné à la publication au Journal Officiel et le règlement des frais de publication.

La capacité juridique est acquise au jour de la publication au Journal officiel, paraissant dans un délai d'un mois après l'envoi du récépissé.



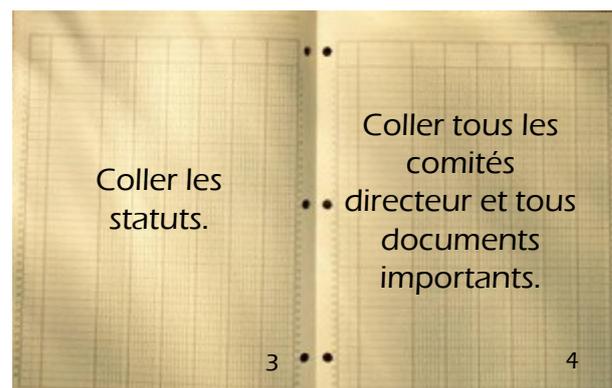
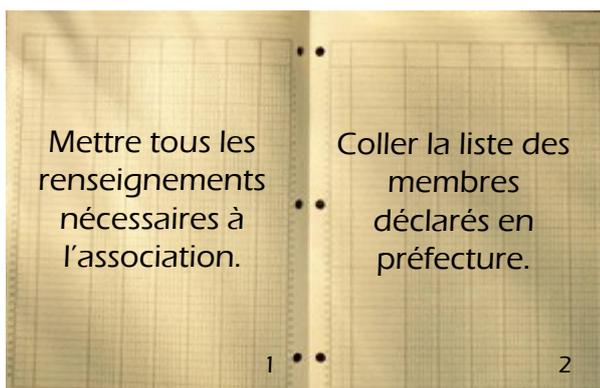
LE REGISTRE DE L'ASSOCIATION

À la création de l'association, il est obligatoire de créer un registre dont les pages doivent être numérotées et non volantes, dans lequel doivent figurer tous les changements concernant les statuts, les administrateurs, les acquisitions et aliénations de patrimoine immobiliers (déclaration à la préfecture et récépissé).

Il est également possible de joindre les comptes rendus d'assemblée générale et conseil d'administration. Ce registre doit être conservé au siège social et doit pouvoir être consulté à tout moment par les adhérents.

NÉCESSAIRE EN CAS DE LITIGE, FAITES-LE !

Exemple : Registre





COMBIEN DE TEMPS CONSERVER LES DOCUMENTS ?

Durant toute la vie de l'association	<ul style="list-style-type: none"> • Statuts, statuts modifiés, règlement intérieur • Coordonnées des membres du comité directeur ou conseil d'administration • Extrait du journal officiel • Registre ou classeur spécial avec tous les changements • Tous les récépissés de déclaration délivrés par la préfecture • Les baux, les factures de travaux ou réparations importantes
Pendant 10 ans	<ul style="list-style-type: none"> • Les documents comptables et les pièces justificatives
Pendant 6 ans	<ul style="list-style-type: none"> • Les souches de billetterie, les factures de l'imprimerie
Pendant 5 ans	<ul style="list-style-type: none"> • Le livre de paie, le double des bulletins de paye (5 ans après le départ du salarié) • Les quittances de loyer, les factures de gaz, électricité, eau, téléphone, souches de chéquiers.

LES SERVICES DU C.D.O.S 63



NOUVEAUTE

Nouveauté 2012 : Le Pack services du CDOS 63

Tout au long de cette année, le C.D.O.S du Puy-de-Dôme s'est équipé de nombreux équipements et proposent aux clubs dès janvier 2012 d'adhérer au Pack Services du C.D.O.S 63. Les clubs adhérant au Pack Services du C.D.O.S 63 auront accès en illimité et sur toute une année à de nombreux services :

Prêt de matériel informatique : ordinateur portable, vidéoprojecteur, écran...

Prêt de matériel pour manifestation : sonorisation portable, paper board, vaisselles plastiques...



25 € / an

Mise à disposition de matériel de façonnage : massicot, thermo-relieur, agrafeuse...

Mise à disposition d'une salle de réunion meublée et équipée...

Prestation de services : travaux administratifs, travaux graphiques...

Pour tous vos travaux de reprographie, nous vous rappelons que nous disposons d'une photocopieuse relieuse permettant de réaliser des copies noir & blanc, quadri sur divers supports (A4, A3, bannière 29.7 x 120 ...) et tout cela à des tarifs très préférentiels.



L'ÉVÉNEMENT À VENIR

**LE LUNDI 5 DÉCEMBRE
LE C.D.O.S 63 OUVRE SES PORTES**

A l'occasion de la journée internationale du bénévolat, le Comité Départemental Olympique et Sportif du Puy-de-Dôme ouvre ses portes !

Cette journée du 5 décembre sera une opportunité de vous présenter les locaux ainsi que l'ensemble des services que nous vous proposons tout au long de l'année en plus de notre mission de conseil et d'information.

Nous vous présenterons notamment deux nouveautés :

- **FacilCompta.asso** : nous vous proposerons une présentation ainsi qu'une démonstration de ce logiciel de comptabilité développé par le C.D.O.S du Puy-de-Dôme spécifiquement pour vous les bénévoles associatifs.

- **Le Pack Services du C.D.O.S 63** : le C.D.O.S s'ouvre encore un peu plus aux clubs du département avec ce Pack Services. Nous vous présenterons l'ensemble du matériel que nous prêtons tout au long de l'année.

Enfin une **expo photos** retraçant l'histoire du sport à travers l'évolution des Jeux Olympiques modernes vous sera proposée lors de cette journée.

Nous vous attendons dès 9 h, venez nombreux !

LE C.D.O.S 63 OUVRE SES PORTES !

Lundi 5 décembre 2011 de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h

Plus d'informations sur :

<http://puydedome.franceolympique.com>

À vos agendas !

⇒ **AG du Comité Départemental de Ski : le 18 novembre à 18 h, Club House du Complexe Sportif de Lempdes.**

⇒ **AG du Comité Départemental de Cyclisme du Puy-de-Dôme : le 19 novembre à 17 h, Complexe Sportif Georges Fustier à Gerzat.**

⇒ **AG du Comité Départemental EPGV 63 : le 19 novembre dès 9 h 30, 21 rue Jean Richepin (salle 1).**

⇒ **Réunion de territoire à Thiers : le 22 novembre à 18 h 30.**

⇒ **AG d'Automne du District du Football : le 3 décembre au siège de la Ligue d'Auvergne à Cournon.**

⇒ **Journée Portes ouvertes du C.D.O.S du Puy-de-Dôme : le 5 décembre.**

⇒ **AG du Comité Départemental Sport Adapté : le 8 décembre à 10 h à l'ARERAM Centre Edouard Seguin à Châteauguay.**

⇒ **Assemblée Générale du CD Natation : le 10 décembre à 15 h à Riom.**

⇒ **Tournoi La Mie Câline Basket GO : le 11 décembre au Complexe Sportif de Volvic.**

⇒ **Tournoi Les Etoiles du Basket : du 17 au 19 décembre.**

Partenaires



Directrice de publication :

Geneviève SECHAUD

Rédactrices : Bérangère Chapon,
Christelle Ducornat, Caroline
Thévenet et Estelle Vernet.

Publication : C.D.O.S 63

N° 3 : Novembre 2011—prix : 0.10 €

Retrouvez-nous sur le web :

<http://puydedome.franceolympique.com>

Centre d'Affaires Auvergne
15 bis rue du Pré la Reine
63 000 CLERMONT-FERRAND
Tél 04 73 14 09 61-Fax 04 73 14 40 26
CDOS63@wanadoo.fr